ville de
monein

PRET DE MATERIEL

pour les associations extérieures et Communes

uniquement sur domaine public (voie publique, place, salle des fêtes)

Demandeur :.....Mail :.....

Adresse :..... **Tél :** …….....

Manifestation concernée :…… **Date :** ……....

Prise en charge (souhait):…… **Restitution (souhait):**……

Lieu …….

☐ **atteste avoir pris connaissance du règlement de prêt de matériel.**

Date :
Signature :

EQUIPEMENTS

	QUANTITES
ESTRADE : Manutention, montage et démontage à la charge et sous la responsabilité des associations. Ces derniers s'engagent à réaliser le montage conformément à la règlementation en vigueur et à la notice de montage du fabricant ci-jointe.	
Dimensions souhaitées : **7,20 x 6 bâchée** ☐	……
Tarif : 600 €/manifestation **7,20 x 6 non bâchée** ☐	……
7,20 x 3,60 non bâchée ☐	……
PRATICABLES (10 max. Dim. 2x1 m / Praticables) tarif 10€/unité/manifestation	……
BARRIERES : (70 maximum) tarif 1€/unité/manifestation	……

☐ ACCORD

ESTRADE ☐ **PRATICABLES** ☐ **BARRIÈRES** ☐

* **Prise en charge :**
- au local technique chemin de Lample
  Date et heure ……
- livraison par nos services
  Date et heure……....

* **Restitution par le demandeur ou reprise par nos services**
Date et heure……..

Prévoir des personnes pour aider au chargement et déchargement,
Les services de la ville de Monein mettent seulement à disposition un camion avec un chauffeur.

Contacts :

Gilles BERGERON : 06 38 17 37 61
(estrade – praticables)

MAIRIE : 05 59 21 30 06

☐ REFUS

OBSERVATIONS :

……
……
……

MONEIN, le

Le Maire,
B. VERGEZ-PASCAL